

PRESTATION

Obtenir la Certification Viticulture Durable en Champagne (VDC)



Nous vous proposons

Un accompagnement complet en trois étapes :

- SE SITUER en réalisant l'autodiagnostic de son exploitation soit en formation, soit de façon individuelle.
- SE PREPARER par un accompagnement personnalisé sous la forme d'un pré-audit ou d'une prestation clés en main permettant d'accéder sereinement à la certification.
- SE CERTIFIER : depuis 2018, les Chambres d'agriculture proposent également une certification individuelle par voie collective.



Formation

Une formation-action "En route vers la Viticulture Durable en Champagne" pour :

- Vous évaluez vos pratiques vis-a-vis du référentiel de la Viticulture Durable en Champagne.
- Vous vous engagez ou vous poursuivez une démarche d'évolution de vos pratiques.
- Vous vous préparez à la certification.

[Je découvre le programme de la formation VDC](#)



Pré-audit VDC

Réalisation d'un pré-audit d'exploitation

Avec l'appui d'un conseiller, vérifiez que votre exploitation répond aux exigences de la Viticulture Durable en Champagne, avant l'audit de certification.

Ce conseil individualisé comprend :

- Une visite d'exploitation pour vérifier les 99 points du référentiel (traçabilité, conformité du site d'exploitation et du matériel, biodiversité dans le parcellaire...).
- La rédaction d'un plan de progrès par le conseiller, intégrant les préconisations d'ajustement pour lever les non-conformités.
- L'identification des écarts prioritaires dans le plan de progrès.

Afin de bénéficier d'un service optimal, le viticulteur doit en amont présenter au conseiller :

- Un autodiagnostic de l'exploitation.
- La liste des éléments de biodiversité et le calcul ratio Surface en Eléments Topographiques/SAU.
- L'IFT.
- La traçabilité et la cartographie de l'exploitation.

Des options sont par ailleurs possibles selon vos besoins :

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



- Réalisation de l'autodiagnostic individuellement avec votre conseiller.
- Identification des éléments de biodiversité et calcul du ratio SET/SAU.



Certification "Clés en main" Gagnez du temps et facilitez-vous la vie!

Nos experts réalisent pour vous :

- Tous les documents administratifs et réglementaires nécessaires à l'audit (cartographies, traçabilité, PPF...).
- Le calcul des différents indicateurs exigés (IFT, SET...).
- Des conseils sur la mise en œuvre de pratiques techniques et réglementaires conformes.
- Un suivi régulier jusqu'au jour de l'audit.

Selon vos souhaits et vos besoins, **cette prestation est entièrement modulable.**



En collectif

La Chambre d'agriculture vous propose d'intégrer son groupe collectif pour la certification VDC.

Cette prestation vous permettra de bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller pour :

- Réaliser un audit de mon exploitation sur l'ensemble des points de la VDC (une fois certifiée, un contrôle annuel sera réalisé sans vérifier systématiquement tous les points).
- Bénéficier de conseils et d'un suivi pour corriger les écarts relevés lors de l'audit.
- Réaliser l'audit de certification externe avec l'organisme certificateur*.
- Un outil d'aide à la certification collective : [Certiweb](#)

**Seules les exploitations tirées au sort sont auditées, le coût de l'audit est compris dans la prestation.*